

# L'ÉVÉNEMENT

## SYNDICAL

N°5

23<sup>e</sup> année · mercredi 29 janvier 2020

l'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA



THIERRY PORCHET & NEIL LABRADOR

Si toutes les négociations salariales entamées l'an dernier ne sont pas terminées, d'importants accords ont d'ores et déjà pu être conclus. Avec des améliorations à la clef dans différents secteurs. Mais les revenus des femmes restent à la traîne. **PAGE 3**

### POINT DE MIRE

## Quand le WEF reverdit son image

Sonya Mermoud

Projecteurs éteints sur le centre névralgique éphémère du pouvoir planétaire à Davos. Le Forum économique mondial (WEF) a fermé ses portes le 24 janvier après avoir accueilli quelque 3000 participants provenant de 90 pays. Lors de cette 50<sup>e</sup> édition, il aura été largement question de lutte contre le réchauffement climatique. Mais que retenir de cette rencontre réunissant annuellement les leaders politiques et économiques les plus influents du globe? Quel crédit accorder aux belles paroles et intentions exprimées dans les salles feutrées des conférences en vue d'un capitalisme vert? Vraisemblablement pas grand chose au regard des meetings précédents et tant les antagonismes se révèlent profonds entre une élite confinée dans sa tour d'ivoire fortifiée et les attentes pressantes des mouvements de la société

civile. Révélateur de cette situation, l'absence de dialogue entre ces deux invités vedettes, Donald Trump et la militante écologique Greta Thunberg. Le chef d'Etat le plus puissant du globe est venu brosser un tableau idyllique du modèle américain promu. Un modèle qui se résume à moins d'impôts, moins de règles et un droit de polluer sans restriction. Une allocution destinée avant tout à son électorat en vue des présidentielles. Le milliardaire n'a pas omis de vanter la production de gaz et pétrole tournant à plein régime. Et fustigé les «prophéties de malheur». Un commentaire visant indubitablement la figure de proue de la Grève du climat. Imperturbable, l'activiste a, de son côté, vertement tanclé l'élite mondiale dénonçant la persistance de son inaction en matière de réduction des émissions de CO<sub>2</sub>. Gaz à effet de serre qui, depuis l'an dernier, n'ont pas diminué. Si la jeune activiste a certes suscité beaucoup d'attention, elle a quitté la station grisonne en regrettant que toutes les revendications soient restées lettre morte. Rien d'étonnant malgré une communication bien rôdée de représentants d'entreprises sur leurs pseudo-efforts en matière de durabilité. Et qui n'auront pris aucun engagement concret. On ne saurait oublier, comme l'a souligné Greenpeace, des divergences totales d'intérêts: selon l'ONG, les institutions financières participant au Forum ont, depuis la signature de l'accord de Paris en 2015, investi jusqu'à 1400 milliards de dollars

dans les énergies fossiles. De quoi doucher les espoirs. On ne saurait davantage faire fi de réalités que tout oppose. D'un côté des patrons qui, entre cocktails et petits fours, échangent de cartes de visite et conclusions de contrats, parlent business, marché, retour sur investissements - aussi pour leurs actions philanthropiques. Un club de nantis qui jongle avec les milliards, promet éventuellement de moins polluer en achetant des compensations carbone, n'envisage la lutte pour le climat que sous l'angle de nouveaux profits, et ne renoncera pas à ses prérogatives. De l'autre des militants, armés de leur seule bonne volonté et inquiétude, réclamant une justice climatique et la fin d'un système rendant la planète exsangue tout en creusant le fossé des inégalités. A la veille de l'ouverture du Forum, Oxfam a donné toute la mesure de l'indécence des disparités: 2150 personnes possèdent plus de richesses que 60% de la population mondiale. Le WEF, qui prétend vouloir améliorer l'état du globe - et qui, histoire d'intégrer la contestation, a élargi son cénacle à des représentants scientifiques, culturels et d'ONG - incarne les dérives d'un modèle économique autorisant des poignées d'utra-privilégiés à s'accaparer des richesses... ■

### PROFIL



Jean-Louis Droz,  
histoire de rire.

**PAGE 2**

### GENÈVE

Les syndicats se joignent à la Grève du climat.

**PAGE 5**

### HILCONA

Les salariés attendent le retrait d'un label contesté.

**PAGE 7**

### JURA

Le salaire minimum entre en force.

**PAGE 9**

Sonya Mermoud

Pour ceux qui ne le connaissent pas, l'étonnement sera probablement au rendez-vous. Car si Jean-Louis Droz porte un nom courant dans le canton aux treize étoiles, son physique détonne. Dreads noirs tombant en cascade dans le dos et peau basanée, le sympathique Valaisan de 39 ans fait voler en éclats les idées préconçues. Et quand, amusé, il force le trait en exagérant l'accent du crû, le contraste, encore, se renforce. Un pied-de-nez aux clichés et une situation qu'exploite volontiers sur scène ce natif de Colombie. Tout en contribuant, indirectement, à l'intégration d'autres. «Je sers une bonne cause», sourit Jean-Louis Droz. Adopté alors qu'il était bébé, l'humoriste a grandi aux Arlaches, un hameau de 32 âmes dans le val Ferret, aux côtés d'une petite sœur provenant, pour sa part, d'Inde. Enfant un rien turbulent, il a déjà cette gaieté qui l'escorte au quotidien et sait pourquoi il est, en apparence, différent des siens. «Ma famille adoptive n'a jamais entretenu de mystère sur mes origines. J'ai toujours été serein sur cette question. Si j'ai fait par la suite la connaissance de mon père et de ma mère biologiques, les Droz sont mes parents, le village de ma jeunesse, mon chez-moi, mes racines», précise l'homme qui vit aujourd'hui à Monthey avec son épouse et ses trois enfants de 5, 7 et 9 ans. Ce cercle constitue, avec ses amis et les choses simples de la vie, le socle de son bonheur. Un concept qu'il associe encore au mot équilibre.

**AFFAIRE D'ÉQUILIBRE**

«C'est une quête permanente. Trouver le juste équilibre entre le navire familial, les projets, les relations amicales. Tout va tellement vite. Il faut trouver du temps pour réfléchir, parler, s'aimer», note Jean-Louis Droz, soucieux de bien faire «son boulot de mari et de père» tout en menant sa carrière d'humoriste. Une vocation que le gai luron a embrassée un peu par hasard. Au terme de sa scolarité obligatoire, le Valaisan rêve de faire de la musique, initié à l'âge de 7 ans au cornet à pistons puis au trombone. «Je jouais dans une fanfare», raconte celui qui a aussi appris l'euphonium. Mais l'idée de se lancer dans cette voie en professionnel ne convainc guère ses parents. Jean-Louis Droz fréquente alors une école de commerce qu'il ne finira pas, avant d'entamer un apprentissage de menuisier, marchant sur les traces de son père. Son CFC en poche, il effectue avec trois autres personnes un voyage en Amérique latine et relie Quito, la capitale de l'Équateur, à Ushuaïa, au fin fond de l'Argentine. Un voyage au profit d'une organisation humanitaire locale - les kilomètres parcourus à force de mollets générant des dons - qualifié d'«initiatique». Le jeune homme qui n'a alors pas encore 20 ans s'ouvre à d'autres horizons et cultures, découvre précarité et conditions d'existence difficiles dans les pays traversés, et tombe amoureux d'une des participantes de l'aventure qui deviendra sa femme en

2011. «Depuis notre rencontre, on ne s'est plus quittés», confie Jean-Louis Droz qui rentrera de ce périple avec un regard particulièrement bienveillant sur son Valais d'accueil. «J'ai alors mesuré la chance que j'avais de vivre ici.»

**LE GOÛT DE LA SCÈNE**

De retour dans nos frontières, le bourlinguer travaille pour une entreprise de menuiserie locale et rejoint, avec son trombone, un groupe de reggae de Vouvry. L'enchaînement de répétitions, concerts et même la production d'un album ne lui permettent plus, quelques

années plus tard, d'assumer de front ses obligations professionnelles et son engagement musical. «J'ai arrêté, la mort dans l'âme.» Mais l'homme a goûté à la scène. Et l'envie d'y remonter ne va plus le quitter. En 2007, il suit un module des cours de formation d'artistes Florent à Paris et, encouragé par ses professeurs, décide de tenter sa chance. Le 28 décembre de cette même année, date de son anniversaire, il réserve une salle dans son village. Son spectacle, présenté trois soirs durant, affiche complet, vu par 600 personnes. Parmi elles, le manager de Yann Lam-

biel qui décide de le prendre sous son aile. Puis, tout s'enchaîne même en l'absence de son promoteur, décédé peu de temps après leur rencontre. Le menuisier, monté sur les planches - fil rouge de ses premiers sketches - est lancé. Son réseau s'étoffe. Et le succès est au rendez-vous. Le comique puise son inspiration dans son histoire, les clins d'œil du quotidien et l'actualité régionale. Et conquiert un public essentiellement valaisan, même si des percées romandes déjà se profilent. Certaines représentations sont aussi enrichies par des séquences vidéo où

il interprète différents personnages. Si Jean-Louis Droz estime qu'on devrait pouvoir rire de tout, il prend garde toutefois à ne pas choquer ou froisser, privilégiant les chemins de traverse, le second degré. Et bannissant toute forme de vulgarité.

**LES JOURS SANS**

D'une nature optimiste, l'artiste avance confiant dans la vie, et les autres. Pour l'accompagner sur son parcours, une bonne dose d'insouciance - qu'il considère comme un atout - et, bien évidemment, la joie inhérente à sa personnalité. Ce qui n'empêche pas l'amuseur de faire montre de sérieux. De se fixer des objectifs. De connaître trac et doute. Ses loisirs, le Valaisan les consacre volontiers à la randonnée et à la musique, et se réjouit de la renaissance du groupe de reggae dans lequel il jouait autrefois. «Dix ans plus tard, tous quadras avec des gosses, on relance la machine», pousse Jean-Louis Droz qui, très positif, connaît aussi des jours sans... «Ces matins où je me réveille tard, et fatigué, où il n'y a pas l'étincelle, où je ne mesure pas la chance que j'ai.» Alors, comme répondra le comique, questionné sur le mot de la fin: «Autant en rire...» ■

L'humoriste se produira le 27 mars à 20h30 au Hameau-Z'Arts, à Payerne.



La scène permet à Jean-Louis Droz de partager avec son public une joie de vivre inhérente à sa personnalité. Le rire au rendez-vous...

## LE MENUISIER SUR LES PLANCHES

Bribes de son histoire, quotidien et actualité régionale servent de matériau de base aux spectacles de l'humoriste Jean-Louis Droz. Un Valaisan qui joue aussi de son apparence



DE BIAS

Christophe Gallaz

## AUX ORDRES, L'ÉPOQUE EST DISRUPTIVE!

Les mots sont des signaux d'alerte. Et ceux qui ricochent de bouche en bouche dans nos communautés dites néolibéralisées, ces temps-ci, révèlent à quel point celles-ci succombent à des processus de formatage globalisé propres à dissoudre la figure humaine. Voici «disruptif», par exemple, terme qui provient d'un verbe latin traduisible par «rompre» et que notre langue a fait sien voici plusieurs générations, c'est-à-dire dès le milieu du 19<sup>e</sup> siècle. Ce qu'il veut dire selon l'usage traditionnel est simple: c'est «qui signifie une rupture».

Or sous l'influence de l'anglo-saxon propre au monde des affaires, «disruptif» s'est récemment spécialisé dans les tonalités marchandes pour signifier «qui s'oppose à l'image traditionnelle d'une marque ou aux habitudes de consommation».

A partir de là, comme chacun peut d'ailleurs l'observer autour de soi, ce vocable a fait l'objet d'une expansion fulgurante dans tous les domaines sensibles à ces tonalités marchandes, notamment celui de la presse qui est devenue le véhicule principal des modes langagières, y compris celles typiques du marketing: le vocable «disruptif» crépite d'article en article et d'émission en émission - y compris dans les rubriques dédiées à la culture. L'étape suivante, après celle de la presse? Elle est parfaitement logique, puisque ce «qui s'oppose à l'image traditionnelle d'une marque ou aux habitudes de consommation» peut s'incarner à merveille dans le champ politique.

A supposer que ce président-là devienne un massacreur de la trempe de Hitler ou de Pol Pot, s'en prévalrait-il encore au motif qu'il serait «le premier président de l'Histoire» à le faire? Mais oui, certainement, bien sûr, il irait jusque-là! C'est magique, le «disruptif»!

En attendant, dans le fil de cette évolution-là qui promeut la rupture en

du poids. Il pouvait inspirer à tous quelques perspectives citoyennes, et soumettre le pouvoir exécutif à quelques gardes-fous.

Or le concept du «disruptif» est passé par là depuis lors, permettant à Trump de se vanter, comme l'autre jour, d'être le «premier président de l'Histoire» à s'impliquer dans une manifestation «pour la vie» organisée par les obsédé(e)s de l'anti-abortement.

Autrement dit l'intéressé se félicite, en l'occurrence, que nul de ses comportements ne s'inscrive dans une continuité façonnée par les constantes structurantes du récit américain; et plus au-delà, il tue la démocratie voulant que celle-ci ne fonde pas sa perpétuation sur les extrêmes de l'échiquier politique.

A supposer que ce président-là devienne un massacreur de la trempe de Hitler ou de Pol Pot, s'en prévalrait-il encore au motif qu'il serait «le premier président de l'Histoire» à le faire? Mais oui, certainement, bien sûr, il irait jusque-là! C'est magique, le «disruptif»!

En attendant, dans le fil de cette évolution-là qui promeut la rupture en

gnant pas le nôtre), où circulent des documents truffés de tournées expressives à l'avant-garde de la branche au labeur - comme «questionner les enjeux», «articuler les ambitions» ou «définir les leviers d'animation des équipes».

Disruptifs et tueurs des traditions soignantes voulant que l'humain soit un humain, donc, les professionnels de la profession médicale, pour qui les patients, comme Velut le précise, sont des clients dénombrés en «flux» voire en «stocks»!

Nous en sommes là, donc, mes chers amis, de quoi méditer cette remarque ironique et néanmoins désespérée: pendant que nous provoquons méritueusement la sixième extinction massive des espèces à la surface de la planète, nous organisons subrepticement la nôtre. Un sursaut de vitalité combative, peut-être? ■

# SALAIRS 2020: DES AMÉLIORATIONS, MAIS LES FEMMES RESTENT À LA TRAÎNE

De manière générale, les salaires 2020 ont légèrement augmenté, mais il reste encore beaucoup à faire au niveau des revenus des travailleuses. Entretien avec Beat Baumann, économiste à Unia

## Propos recueillis par Sonya Mermoud

**S**i toutes les négociations salariales entamées l'an dernier ne sont pas terminées – notamment dans le secteur industriel – d'importants accords ont d'ores et déjà pu être conclus. Economiste en chef à Unia, Beat Baumann, commente ces résultats et précise les domaines où des efforts particulièrement soutenus devront se poursuivre.

### De manière générale, Unia est-il satisfait du résultat des négociations salariales?

A ce stade, tous les pourparlers ne sont pas terminés. Mais l'on constate d'ores et déjà une tendance légèrement positive. Et des résultats meilleurs que ceux espérés. Les hausses générales des salaires ont gagné en importance. Comme une faible inflation est prévue en 2020, les salaires réels, en moyenne, augmenteront cette année. C'était le principal objectif poursuivi par Unia. Nous demandions aussi une plus forte majoration des revenus des travailleuses afin de combler les discriminations dont elles sont victimes. L'extraordinaire mobilisation lors de la grève féminine du 14 juin doit se refléter dans les résultats salariaux.

### Les salaires réels ont-ils vraiment augmenté, compte tenu du renchérissement du coût de la vie?

C'est un fait: la compensation de l'inflation, calculée selon l'Indice national des prix à la consommation (IPC), ne suffit plus à maintenir le pouvoir d'achat. Au cours des dix dernières années, les primes d'assurance maladie ont été majorées de 130 francs par mois en moyenne. Toutefois, cette hausse n'est que partiellement incluse dans l'IPC. Raison pour laquelle nous avons donc demandé des compensations au renchérissement du coût de la vie et à l'augmentation des primes d'assurance maladie.

### Quels sont les secteurs qui se sont montrés le plus généreux? Comment l'explique-t-on?

Des augmentations de salaire supérieures à la moyenne ont été obtenues dans les secteurs où une forte mobilisation a eu lieu, comme dans la construction ou l'installation électrique.

### Et les plus pingres...

Dans l'industrie horlogère, on n'a prévu que 16 francs pour compenser l'inflation. Les employeurs ne veulent pas donner plus. De nombreuses femmes travaillent dans le secteur. Les discriminations salariales et les bas salaires restent fréquents. Dans une industrie qui fabrique des produits de luxe pouvant coûter plusieurs milliers de francs, c'est particulièrement injuste.

### Certaines branches ont aussi privilégié les augmentations individuelles au détriment de hausses générales...

Les secteurs de l'industrie, de la vente, dont Migros et Coop, ont effectivement augmenté leur masse salariale, mais la plupart ont décidé de répartir cette hausse de manière individuelle. Une forte proportion des augmentations de salaire individuelles pose problème en matière de transparence. Il est difficile de savoir qui en bénéficie, les contrôles se révèlent impossibles. Avec le risque que les augmentations ne concernent que des personnes qui décrochent des promotions. Nous espérons néanmoins que les femmes en bénéficient.

### Dans quels domaines des efforts particuliers doivent-ils être faits?

Depuis que les syndicats ont, en 2011, lancé l'initiative populaire pour un salaire minimum de 4000 francs, de nombreux bas salaires ont été augmentés. Mais il y a toujours des employés, par exemple dans le secteur du nettoyage, les services de messagerie ou le commerce de détail, qui gagnent moins. Et alors que les primes d'assurance maladie ont continué à prendre l'ascenseur. Beaucoup d'employés qualifiés possédant un CFC et au bénéfice d'une longue expérience professionnelle touchent des salaires peu élevés, notamment dans la vente. Sans oublier un très grand nombre de femmes qui, employées à temps partiel, souhaiteraient élargir leur taux d'activité mais n'en ont pas la possibilité et peinent à joindre les deux bouts. La situation du personnel de plateformes, comme celle d'Uber, se révèle aussi problématique. Ces entreprises refusent de considérer leurs collaborateurs comme des employés, les privant de salaires décents, de protection et de prestations sociales.

### Quel est le principal défi de cette année?

2020 est une année très importante pour les femmes. Dès le mois de juillet, toutes les sociétés de plus de 100 collaborateurs devront effectuer une analyse de l'égalité des salaires dans un délai d'un an. Les employés devront être informés de l'existence ou non de discrimination dans leur entreprise et, au besoin, des mesures devront être prises. Dans ce contexte, les partenaires sociaux et les commissions de personnel jouent des rôles importants. Mais aussi les travailleuses, appelées à s'assurer que leur direction remplisse son devoir d'analyse. ■

Branche/employeur	Augmentation générale des salaires	Augmentation individuelle des salaires	Augmentation des salaires minimum	Remarques
Secteur principal de la construction (LMV)	Fr. 80.-		Fr. 80.-	
Industrie des produits en béton	Fr. 25.-	Fr. 5.-		Doit encore être ratifiée par les employeurs
Echafaudeurs	Fr. 35.-			Améliorations de la CCT: congé de paternité, mesures contre le dumping salarial
Construction des voies ferrées	Fr. 80.-		Fr. 80.-	
Tuileries-briqueteries	Fr. 30.-		Fr. 30.-	
Nettoyage (Suisse alémanique)			2 à 3,4%, selon les catégories de salaire	
Elvetino SA	Fr. 50.-		Fr. 50.-	
Coop		0,75%		0,25% structurel pour les employés de longue durée
Branche de la sécurité	Jusqu'à 1%, selon les années de service		Augmentation du salaire minimum de 25 centimes de l'heure en salaire horaire ou de 170 à 225 francs par an en salaire mensuel	Arme à feu: supplément de salaire de Fr. 2.-/heure, resp. Fr. 150.-/mois
Plafonds et finitions intérieures (Suisse alémanique)	Fr. 40.-		Fr. 40.-	
Installation électrique et télécommunication	Fr. 100.-			
Enveloppe des édifices	Fr. 20.-	Fr. 20.-		
Techniques du bâtiment		1,0%		
Construction en bois			1,5%	
Menuiserie (Suisse alémanique et Tessin)	0,75%	0,75%	1,5%	Les augmentations salariales sont dues au plus tard lorsque le Conseil fédéral les déclare d'application générale, probablement au printemps 2020
Construction métallique		1,0%		
Bauwerk Parkett SA	1,0%	0,5%	Fr. 0.25 de l'heure	
Franke Water Systems SA/KWC		0,8%		
Energie Wasser Bern (EWB)		1,3%		
Mikron SA	Fr. 60.-		Fr. 30.-	
Swissmetal Industries SA	Fr. 50.-		Fr. 30.-	
Stahl Gerlafingen SA	1,0% dès le 01.01.2020	0,5% dès le 01.04.2020		
Bombardier Transportation SA, Villeneuve VD	0,6%	1,0%		Les augmentations sont prévues au 1 <sup>er</sup> mai 2020
Bombardier Transportation SA, Zurich	0,8%	0,8%		Les augmentations sont prévues au 1 <sup>er</sup> mai 2020
Feller SA		0,9%		
Constellium Valais SA	0,5%			
Schaublin SA/RBC				
Bardusch SA	0,5%			
Horlogerie	Fr. 16.-			Correspond à la compensation de l'inflation
MPS Micro Precision Systems SA		Fr. 20.-	Fr. 20.-	
Biwi SA				
Syngenta Protection Monthey Valais et Bâle	1,0%	0,3%		
DSM Nutritional Products SA		1,1%		
Novartis SA	0,7%	0,5%		
Roche Pharma SA		1,15%		
Siegfried SA		1,1%		
Chocolats Camille Bloch SA				Y compris la baisse des cotisations sociales
Feldschlösschen Boissons SA		0,75%	Fr. 100.-	Allongement du congé maternité de deux semaines
Fenaco		1,1%		
Haco SA/Narida SA		0,5%		
Saline de Bex SA		1,3%		
Ucifa	Fr. 40.-			



# LES SYNDICATS GENEVOIS SE JOIGNENT À LA GRÈVE DU CLIMAT

Dans une résolution du 18 janvier dernier, la Communauté genevoise d'action syndicale appelle la population à se mobiliser face à l'urgence climatique

Manon Todesco

**E**n 2020, la convergence des luttes syndicales, féministes et climatiques est plus que jamais d'actualité. La Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS) l'a bien compris, et c'est pourquoi, dans une résolution, elle appelle l'ensemble des travailleurs – et les autres – à participer à la grande grève pour le climat du vendredi 15 mai 2020, mouvement débuté il y a maintenant un an par les jeunes du monde entier.

Réunie lors d'une matinée de réflexion le 18 janvier dernier sur les enjeux syndicaux de la crise environnementale, la CGAS reconnaît que la lutte contre le changement climatique, pour être efficace, doit passer par des modifications fondamentales touchant les modes de production dans les entreprises. Cela dit, pas question de mettre ça sur le dos des travailleurs. «La CGAS refuse les mesures qui viseraient à les taxer ou à les culpabiliser par rapport à leurs droits sociaux sans leur offrir d'alternatives financièrement viables, peut-on lire dans un communiqué de presse. Il ne peut y avoir de justice climatique sans justice sociale.»

#### LE MONDE DU TRAVAIL DOIT AGIR

Cette matinée a également permis de formuler des mesures que les syndicats genevois appellent à prendre dans le monde du travail, notamment afin de réduire les émissions de CO<sub>2</sub> produites par les entreprises. «Les travailleuses et

les travailleurs refusent d'être victimes du réchauffement climatique.» La CGAS réclame que des mesures rapides et efficaces soient prises en matière de santé des travailleurs, notamment en lien avec la multiplication des épisodes caniculaires ou l'utilisation de produits chimiques particulièrement nocifs pour l'environnement et la santé. En termes de mobilité, elle demande que les entreprises mettent en place pour leurs employés des plans de mobilité et financent les trajets du lieu de domicile au lieu de travail. Concernant les placements effectués par les caisses de pension, la faîtière souhaite que les travailleurs ne contribuent plus au financement d'entreprises particulièrement polluantes ou qui ne respecteraient pas les droits humains et sociaux. Enfin, les syndicats genevois exigent l'introduction d'un devoir de consultation des entreprises vis-à-vis de son personnel sur son impact environnemental et sur les mesures à prendre pour limiter cet impact.

#### PARTICIPATION ACTIVE

En étendant leur mouvement au monde du travail, les activistes du climat ont de grandes ambitions pour le 15 mai prochain, rendez-vous qu'ils espèrent aussi suivre la grève féministe du 14 juin dernier. Pour ce faire, des collectifs régionaux seront mis sur pied pour organiser des actions ponctuelles. La CGAS a bien l'intention d'y participer activement, notamment au niveau des différents secteurs d'activité. «Nous

allons maintenant développer des revendications conventionnelles dans les branches, les transmettre aux patrons pour demander des négociations et ensuite organiser des actions sur les lieux de travail le 15 mai», conclut Alessandro Pelizzari, secrétaire régional d'Unia Genève et président de la faîtière syndicale. ■



«Les travailleuses et les travailleurs refusent d'être victimes du réchauffement climatique», ont déclaré les syndicats genevois prêts à se mobiliser avec les jeunes le 15 mai.

# Le droit de vote à 16 ans dans les urnes neuchâteloises

Le 9 février, les citoyens du canton de Neuchâtel se déterminent sur l'abaissement de l'âge du droit de vote

Aline Andrey

**L'**idée du droit de vote à 16 ans dans le canton de Neuchâtel remonte à plus de dix ans, à la suite de la motion déposée par un groupe de citoyens. Le 9 février prochain, la votation fera écho à l'incroyable engagement, bien plus récent, des jeunes pour le climat. L'initiative «Pour le droit de vote à 16 ans sur demande» est portée par les jeunes socialistes etverts, ainsi que les socialistes, les Verts et les Vert'libéraux. Le soutien vient aussi du Grand Conseil et du Conseil d'Etat qui indique, dans un rapport sur la question, que l'octroi du droit de vote dès 16 ans «constitue un renforcement et un progrès pour la démocratie. De plus, il permet de contrebalancer les effets démographiques d'une population vieillissante.»

A noter que l'initiative ne prévoit pas le droit d'éligibilité et que le citoyen en herbe doit déposer une demande pour user de ses droits civiques. Ses opposants invoquent les incohérences d'un

système qui ne lierait plus les droits politiques à la majorité fixée à 18 ans. Ses partisans rétorquent que les majorités diffèrent déjà (sexuelle et religieuse) et que les jeunes de 16 ans sont déjà face à de nombreuses responsabilités (choix de la formation et de la profession).

#### FAIRE CONFIANCE AUX JEUNES

Lors de sa conférence de presse en janvier, le comité d'initiative a donné la parole à Marie-Antoinette, retraitée, dont le sujet fait écho à la longue lutte féministe: «Je me suis souvenue de ce que l'on disait avant que j'obtienne le droit de vote, que les femmes étaient infantiles... Nous laissons un avenir incertain à nos enfants, faisons-leur confiance.» Victor, étudiant, a, quant à lui, rappelé l'implication de la jeunesse dans la société: «Pendant les manifestations étudiantes de l'année passée, beaucoup d'entre nous étions trop jeunes pour voter, mais nous voulions tous être entendus.»

Le canton de Neuchâtel a été précurseur dans l'élargissement des droits

civiques, vis-à-vis des femmes et des étrangers, le sera-t-il aussi vis-à-vis des jeunes? Et ce, après Glaris, pionnier en la matière, ayant autorisé en 2007 déjà la participation dans les urnes, aux niveaux communal et cantonal, aux jeunes dès 16 ans, d'ailleurs nombreux à s'exprimer lors des Landsgemeinde. A noter encore que des droits civiques sont aussi accordés dans plusieurs pays, notamment dans certaines régions d'Allemagne et en Autriche, en Ecosse, au Brésil ou encore en Argentine. ■

Un débat aura lieu sur le droit de vote à 16 ans à l'Université de Neuchâtel (Faculté de droit, salle C54) le 31 janvier, à 19h30, avec les partisans, Mireille Tissot-Daguette (PVL) et Victor Tschopp (Verts), et les opposants, Niels Rosselet-Christ (UDC) et Michele Barone (PLR).

## POING LEVÉ

### CRISE DE JEUNISME À LA RTS

Par Jérôme Béguin

**Licenciements déguisés.** La RTS vient de présenter son plan d'économies de 14,3 millions de francs lié à la baisse des recettes publicitaires et de la redevance. L'équivalent de 22,8 postes de travail sont supprimés. Le syndicat de journalistes Impressum dénonce des «licenciements déguisés» dans la mesure où plus de la moitié de ces postes concernent des retraites anticipées. Le groupe audiovisuel public avait déjà annoncé la disparition d'émissions télé – telles qu'«Au cœur du sport», «En ce temps-là», «Mauvaise langue» et «Toute une vie» – et radio – «Futur antérieur» et le «5h-6h30» –, tandis que «Mise au point» et «Couleurs d'été» réduiront leur voilure. La RTS entend «s'adapter à l'évolution des usages du public» et «lancer des nouveaux programmes, notamment dans les domaines de la culture, de l'information et à destination du jeune public».

**L'e-sport plutôt que la littérature.** Ce jeune public est la cible de la chaîne consacrée aux jeux vidéo et à l'e-sport (compétitions en réseau) ouverte récemment par la RTS sur la plateforme Twitch. Dix heures de programmes quotidiens permettant, selon le commentaire du «19h30», «de parler des jeux vidéo avec la même considération que s'il s'agissait de cinéma et de littérature»... La chaîne est lancée à l'essai pour trois mois. D'ici là, l'objectif est, d'après 20 Minutes, d'obtenir... 1000 «followers» (abonnés). Puisqu'on parle de littérature, relevons que les émissions qui lui sont consacrées ont quasi toutes été biffées des programmes ces dernières années. Diffusées sur Espace 2, «Quartier livres», «Entre les lignes», «Zone critique», «Versus-lire» et «Versus-penser» ne sont ainsi plus qu'un souvenir pour leurs «followers». euh, pardon, leurs auditeurs. Désormais, la vieille radio romande diffuse ses programmes sous forme de «podcasts». Et, pour écouter les dernières nouvelles, il suffit aux utilisateurs de l'assistant vocal de Google qui ont téléchargé l'app de souffler: «Connecte-moi avec RTS Info.» A la télé, on met aussi à la porte les vieux schnocks. Exit Alain Morisod et ses «Coupes de cœur», place au jeu «Cash», aux films et aux séries US.

**Fuite en avant.** La télé de papa n'intéresse plus les jeunes, alors les chercher sur les réseaux sociaux et les plateformes n'est pas une mauvaise idée. A la place de la diversité attendue, on assiste toutefois à un appauvrissement de l'offre culturelle et à un éloignement de la mission de service public. A l'instar des employés envoyés en préretraite forcée, la direction, atteinte de journalisme aigu, fait peu de cas des auditeurs et des spectateurs les plus anciens. A ses yeux, 1000 «followers» pèsent plus que les quelque 90 000 fidèles de Morisod. On peut râler un peu car c'est quand même nous qui finançons ce grand machin et, plutôt qu'une fuite en avant dans le tout-numérique, nous sommes en droit d'attendre des membres de la direction du groupe, mieux payés que des conseillers fédéraux, l'élaboration d'une stratégie crédible et d'un véritable projet de service public en concertation avec le personnel et la population. ■

# ENTRE ACCUEIL ET RÉPRESSION, L'AIDE D'URGENCE PERDURE

Depuis plus de dix ans, de nombreux requérants d'asile déboutés subissent les paradoxes du régime d'urgence. Giada de Coulon, anthropologue, raconte cette réalité ambiguë

Textes Aline Andrey

**L**a notion d'aide d'urgence est apparue à la suite de la décision de suppression de l'aide sociale, en 2004, pour les personnes migrantes frappées d'une non-entrée en matière (NEM). Quatre ans plus tard, elle a été appliquée aux requérants déboutés. Un régime qui offre le minimum vital, en vertu de l'article 12 de la Constitution (soit un toit et de la nourriture et l'accès aux soins d'urgence), tout en incitant les personnes à quitter le territoire, ou simplement à disparaître. Alors que le retour dans le pays d'origine est la plupart du temps impossible.

Comme l'écrit l'anthropologue Giada de Coulon, en charge du Comptoir des médias de l'association Vivre ensemble\*, dans son livre *L'illégalité régulière*: «Il existe une constante structurelle dans le domaine de l'asile en Suisse qui érigé en norme l'alliance de la répression à l'accueil.» Dans son étude, qui s'est déroulée de 2008 à 2014, elle met en lumière le quotidien dans un centre d'aide d'urgence: la peur, l'angoisse du renvoi et des conditions de vie difficiles qui génèrent des problèmes de sommeil, de santé mentale et physique. Elle parle de l'attente aussi, ce hors-temps qui parfois est vécu comme un signe de résistance face à la disparition. Et de l'espérance, tant les décisions semblent arbitraires et les rebondissements possibles en vertu des modifications de lois et de règlements. Entretien avec une chercheuse engagée.

**Votre titre *L'illégalité régulière* montre à lui seul toute l'ambiguïté de la situation. Ces requérants d'asile, qui ne devraient plus être là, ont pourtant des contacts permanents avec les autorités. Ils développent ainsi une conscience de la légalité bien spécifique...**

Dans le système d'asile, un lien se crée dès le début entre les personnes qui déposent une demande de protection et l'Etat. Ce qui représente aussi le début de l'encadrement.

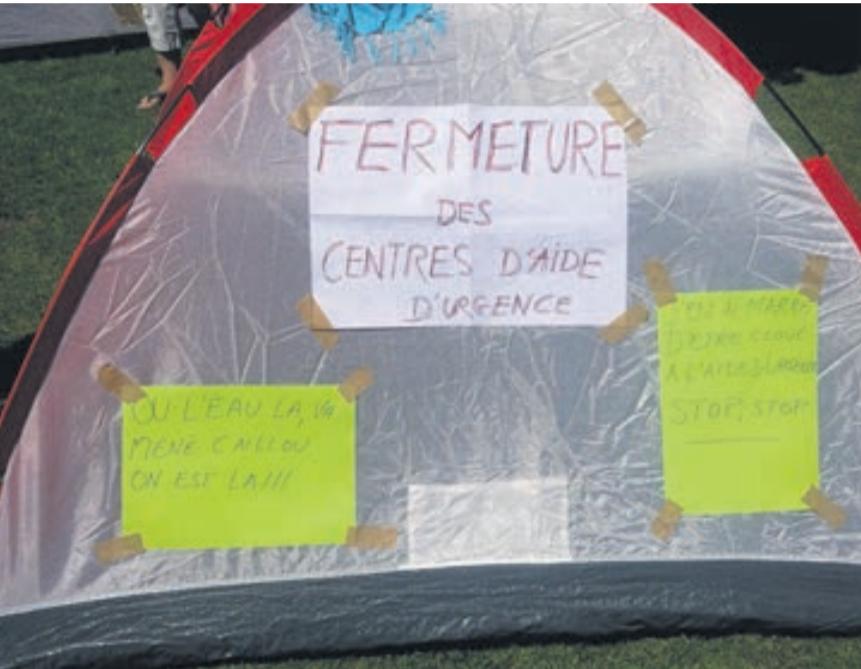
Pour les personnes réfugiées rencontrées, la notion de visibilité reste importante, même quand la demande d'asile est refusée. Beaucoup m'ont dit: «Je suis content que la Suisse sache que je suis là.» Un cas emblématique est ce qu'il s'est passé en 2010 au centre de détention administrative de Frambois. A la suite du décès d'un jeune homme lors de son expulsion, les vols spéciaux ont été suspendus. Une demande de libéra-



Depuis sa création, le régime d'aide d'urgence est régulièrement dénoncé.

tion a été présentée au juge de paix par les personnes incarcérées (soutenues par un groupe de militants vaudois), puisque leur détention «en vue du renvoi» n'était plus admissible. Sur la dizaine de personnes relâchées, la grande majorité est revenue s'inscrire à l'aide d'urgence, alors que je pensais que cela représentait une possibilité de fuite inespérée avant un renvoi qui se matérialiserait forcément. L'article 14, al. 2 de la Loi sur l'asile, qui permet dans certains cas la régularisation, est tout aussi paradoxal. Les dispositifs poussent les personnes «illégalisées» à devoir recourir à des procédés irréguliers pour correspondre aux attentes des autorités: avoir un travail est illégal, mais représente une preuve d'intégration nécessaire.

**L'aide d'urgence oscille entre humanitaire et répression...**  
Ce régime se veut dissuasif. Certaines personnes doivent se rendre quotidiennement dans les bureaux des services de la population pour avoir droit au régime d'urgence. On y entend des choses terribles: des menaces de séparation de familles, des affirmations selon lesquelles «la Suisse, c'est fini pour vous!». Mais aussi: «Vous n'avez pas trouvé un mari?» Alors que l'in-



GIADA DE COULON

terdiction de mariage pour les personnes sans statut de séjour date de 2011. Dans la rue, il est aussi arrivé que des personnes, pourtant inscrites à l'aide d'urgence, soient arrêtées et amendées pour séjour illégal. Face aux conditions contraignantes de l'aide d'urgence, certains font le choix de la clandestinité, ou passent d'un statut à l'autre. D'autres, en revanche, tentent d'avoir un parcours irréprochable, de correspondre à une norme, à ce qu'on attend d'eux, avec toujours l'espérance d'une régularisation. Un contrôle accru de l'Etat peut paradoxalement parfois être vu comme protecteur, en comparaison avec le pays d'origine notamment. L'une des personnes migrantes, que j'ai suivie pendant plusieurs années m'avait avoué que, malgré les conditions difficiles que lui faisait vivre la Suisse, c'était toutefois le premier pays à lui avoir donné un toit.

**Le parcours d'un requérant d'asile n'est pas linéaire. Certains ayant un appartement, une formation, un emploi, se retrouvent, du jour au lendemain, à l'aide d'urgence. C'est ce qui se passe aujourd'hui avec les Erythréens, n'est-ce-pas?**  
Oui, depuis 2016, la politique d'asile s'est véritablement durcie envers

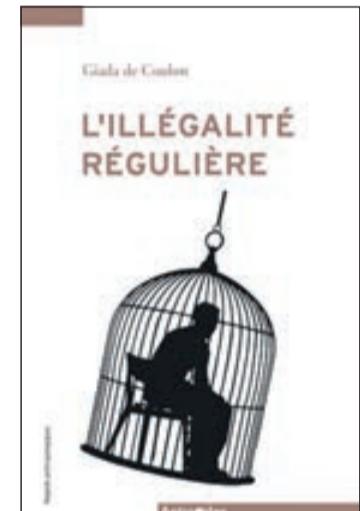
cette population: pour beaucoup, leur permis F (admission provisoire) est retiré, alors qu'on ne peut les renvoyer dans leur pays où la situation n'a pas changé. Des jeunes ont ainsi dû arrêter leur formation, quitter leur travail, certains sont partis tenter leur chance ailleurs. Heureusement, il y a des cantons qui refusent les arrêts d'apprentissage. Une marge de manœuvre existe. De nombreux acteurs, et même des patrons, ont aussi milité pour les droits de ces jeunes\*\*.

## Votre message?

Ce système répressif de l'aide d'urgence enlève du sens à la vie, aux requérants d'asile, mais aussi à tout un pan de la société suisse qui défend des valeurs d'accueil et entoure au quotidien ces personnes. Son impact affecte l'ensemble de la société. C'est notre sentiment d'appartenance et notre mémoire collective qui sont en jeu. Nous devons recréer du lien et permettre l'accès à la formation, au travail, à une «vie normale», digne. Aujourd'hui, moins de personnes arrivent en Suisse, car elles sont bloquées ailleurs, aux frontières de l'Europe. C'est le système de Dublin, l'externalisation des frontières, ces murs érigés qui engendrent ces morts. Or, tout le monde se renvoie la balle.

Mais au final, ce sont toujours les personnes migrantes qui sont tenues pour fautives de leur situation. Je pense que notre responsabilité citoyenne est de continuer à revendiquer l'importance d'un accueil solidaire. ■

\*asile.ch/revue-vivre-ensemble  
\*\*unapprentissage-unavenir.ch



Giada de Coulon, *L'illégalité régulière, Ethnographie du régime de l'aide d'urgence en Suisse*, Editions Antipodes, 2019.

# Victoire partielle pour les MNA

Le 24 janvier, le collectif Lutte des MNA a levé l'occupation du Grütli à la suite de la prise en charge des quinze mineurs par les autorités. Toutefois, il reste mobilisé

Manon Todesco

**A** près douze jours d'occupation de la Maison des arts du Grütli à Genève (lire notre dernière édition), le collectif Lutte des mineurs non accompagnés (MNA) a quitté les lieux le 24 janvier. En effet, à la suite de la promesse du Conseil administratif de la Ville de Genève et des déclarations du Conseil d'Etat de prendre en charge les quinze mineurs présents, l'occupation a été suspendue. Trois d'entre eux ont été admis dans un foyer et les douze autres ont été placés temporairement dans un hôtel spécialisé dans le logement social, ont communiqué les militants, qui restent sur leurs gardes. «Nous sommes soulagés de ne pas les savoir à la rue mais cette situation reste insatisfaisante. Ces solutions ne relèvent en aucun cas d'un engage-

ment pérenne.» Selon le collectif, le logement à l'hôtel n'est pas adapté aux besoins des jeunes. Il ont exigé que chacun d'entre eux soit reçu par le Service de protection des mineurs cette semaine – qui devait les recevoir ce lundi – afin que leur prise en charge soit assurée. «L'occupation du Grütli est temporairement suspendue mais nous restons en lutte et sommes prêts à nous remobiliser dès qu'il le faudra pour nous assurer que la Ville et l'Etat iront au bout de leurs promesses. Rappelons d'ailleurs que nous restons vigilants sur l'entièreté de nos revendications, notamment l'accès à la formation, et que nous ne cesserons pas de lutter pour les droits de ces jeunes.»

## MESURES POUR LES MAJEURS

Le collectif n'oublie pas non plus les jeunes de plus de 18 ans, qui étaient plus d'une

vingtaine à dormir sur place au Grütli pendant l'occupation. «Ces derniers se voient continuellement renvoyés à la rue, les sleepings étant bien souvent pleins, souligne le communiqué de presse. Ces jeunes ont moins de 25 ans et doivent également bénéficier d'une prise en charge spécifique.» A la suite de l'action du collectif, la Ville a assuré une vingtaine de places dans les hébergements d'urgence pour ces personnes et ce pendant 30 jours. D'autres seront accueillis dans les quelques places restantes des dispositifs de nuit. «Il s'agit encore une fois de situations précaires et temporaires. Nous exigeons de la part de l'Etat qu'il reconnaîsse le droit à ces jeunes de bénéficier d'une prise en charge spécifique en vue de leur âge» ont insisté les défenseurs des exilés, prêts à poursuivre la lutte. ■



La Maison des arts du Grütli à Genève a été occupée douze jours durant, le collectif Lutte des MNA exigeant des conditions de vie digne.

# HILCONA: LES SALARIÉS ATTENDENT TOUJOURS

Ils avaient exigé en décembre le retrait du label «Friendly Work Space» attribué par une fondation destinée à promouvoir la santé alors que leurs conditions de travail sont inacceptables

**Textes Sylviane Herranz**  
Photos Neil Labrador

Plus d'un mois et demi après leur action symbolique devant Promotion Santé Suisse à Lausanne, les salariés d'Hilcona Gourmet n'ont toujours pas reçu de réponse à leurs demandes. Le 16 décembre, ils manifestaient devant leur usine à Orbe, puis au siège de la fondation Promotion Santé Suisse, afin de dénoncer une nouvelle fois des conditions de travail catastrophiques et exiger de la fondation le retrait du label «Friendly Work Space» (espace de travail convivial) décerné en octobre à Hilcona. Symboliquement, ils avaient remis ce jour-là leur propre label «Harmful Work Space» (espace de travail nocif) à leur société (voir *L'ES* du 18 décembre 2019).

Alors que les travailleurs dénoncent depuis plus d'une année ce qu'ils vivent au quotidien dans cette entreprise de production de sandwichs, pizzas et autres casse-croûtes, la direction s'estverte à refuser de négocier avec une délégation syndicale pour améliorer les conditions de travail. Plannings modifiés à brève échéance, journées extensibles, planification des vacances unilatérale, salaires particulièrement bas, sous-enchère constatée par un tribunal, inégalités de traitement entre fixes et temporaires, mais aussi problèmes de sécurité, stress, pression et mobbing, sont au nombre des griefs exposés. Malgré ces faits, rendus publics en 2018 déjà, Promotion Santé Suisse, une fondation financée par un supplément sur les primes maladie, a octroyé le la-

bel «Friendly Work Space» à la société Hilcona. Cette dernière, appartenant à Bell et au groupe Coop, compte plus de 500 salariés à Orbe, dont une grande partie de temporaires, et 1350 au total en Suisse.

#### RENCONTRE PRÉVUE ENTRE LA FONDATION ET HILCONA

Outre le retrait de ce label ignorant totalement la réalité vécue par les travailleurs, la délégation syndicale a également demandé, par l'intermédiaire d'Unia, à Promotion Santé Suisse de la recevoir rapidement afin d'expliquer les différentes problématiques présentes dans l'entreprise. «Nous avons été informés en début d'année par Promotion Santé Suisse qu'elle avait transmis notre courrier à la direction d'Hilcona et qu'elle allait rencontrer l'entreprise prochainement, de même que le Seco, et que nous aurions une réponse en février seulement», indique Noé Pelet, responsable de l'industrie à Unia Vaud, ajoutant que Promotion Santé Suisse a aussi refusé de recevoir la délégation des travailleurs. Catherine Favre, cheffe des relations publiques de Promotion Santé Suisse, confirme: «Nous avons fait suivre la lettre d'Unia à Hilcona. Cette dernière s'est positionnée et nous souhaitons clarifier certains points, raison pour laquelle une séance est prévue avec la direction. Nous pourrons communiquer le résultat de ces démarches dans la seconde moitié de février.» Quant à la demande des travailleurs d'être entendus, la responsable souligne qu'il est d'abord nécessaire de connaître



Le 16 décembre, des travailleurs d'Hilcona ont manifesté devant le siège de la fondation Promotion Santé Suisse, afin de dénoncer une nouvelle fois des conditions de travail catastrophiques et exiger le retrait du label «Friendly Work Space» (espace de travail convivial).

les mécanismes de discussion instaurés par la direction avec les employés. «Notre rôle n'est pas d'être des médiateurs entre employeurs et salariés, mais d'appuyer les entreprises dans la mise en place de processus qualité de la gestion de la santé en entreprise (GSE)», dit-elle.

Pour rappel, le label «Friendly Work Space» est attribué sur la base d'un engagement volontaire des sociétés à

respecter des critères relevant des processus GSE. Le retrait du label est prévu par son règlement. Il pourrait l'être «en cas de violation grave et systématique de la Loi sur le travail», précise Catherine Favre. Mais à ce jour, aucune autre demande formelle de retrait n'a été déposée. «Les entreprises labellisées doivent se soumettre tous les trois ans à une réévaluation qui exige un investissement important de leur part. Le

nombre d'entreprises labellisées fluctue, car après quelques années certaines considèrent que leur système GSE est bien en place et décident de ne pas faire une réévaluation», explique-t-elle, alors que le nombre d'entreprises labellisées est passé de 83 en octobre 2019 à 78 aujourd'hui. ■

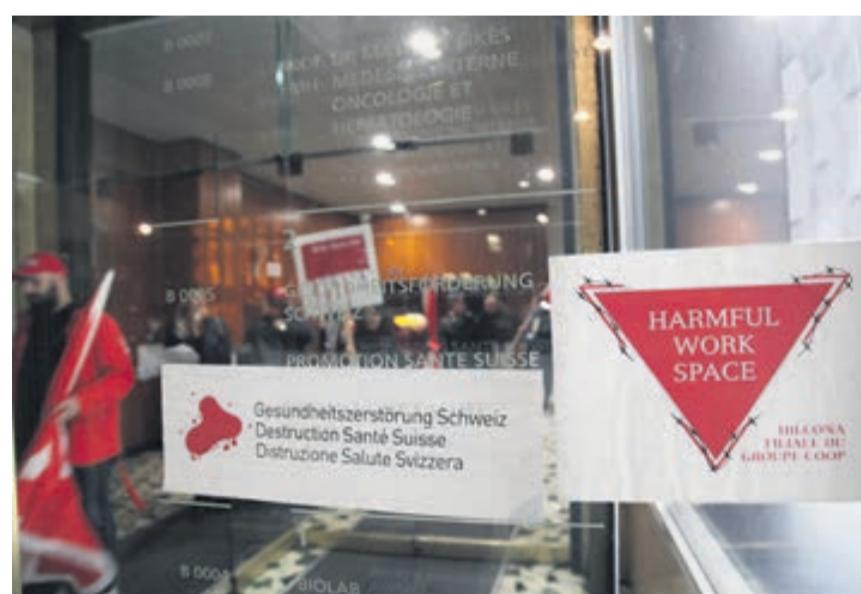
## «NOS PRIMES FINANCENT-ELLES UN LABEL TROMPEUR?»

Le 20 décembre, peu après les actions des travailleurs d'Hilcona, le socialiste vaudois Samuel Bendahan a déposé une interpellation au Conseil national. Rappelant les conditions de travail au sein de l'entreprise, la sous-enchère ou encore le refus de la direction de discuter avec les salariés, il interroge le Conseil fédéral: «Friendly Work Space à Hilcona: nos primes financent-elles un label trompeur attribué à une entreprise en peine avec le respect des lois?»

En tant que parlementaires, les élus ont un devoir de surveillance sur des institutions liées à l'Etat. Promotion Santé Suisse est une fondation créée par la Loi sur l'assurance maladie. Son conseil de fondation est composé de représentants de la Confédération, des cantons, des assureurs, des milieux scientifiques et médicaux, des pharmaciens et des consommateurs. Chaque année, un supplément de prime maladie de 4,80 francs est payé par chaque assuré pour financer cette fondation. Un montant correspondant à plus de 40 millions de francs. Promotion Santé Suisse est donc redévable à la population dans son ensemble. Et c'est là que les choses cloquent.

Dans son interpellation, Samuel Bendahan décline sa question globale en demandant plus précisément au Conseil fédéral s'il estime pertinent qu'un tel label «puisse être attribué sans aucun contact préalable avec les principaux concernés que sont les salariés», s'il estime pertinent

qu'un organisme financé par les assurés et dirigé par des représentants des pouvoirs publics «puisse octroyer un prix à une entreprise qui a été récemment condamnée, sanctionnée ou remise à l'ordre par des autorités judiciaires ou administratives», s'il estime pertinent qu'un tel label «puisse être utilisé par une entreprise qui cherche à redorer son blason tout en refusant tout partenariat social pour la résolution des problèmes concrets qui lui sont soumis». Il demande encore au gouvernement s'il considère comme «normal que des problèmes rendus publics ne soient pas examinés avant l'attribution d'un tel label afin de prendre de la distance par rapport aux informations données par la direction», et enfin quelles sont les mesures que le Conseil fédéral pourrait mettre en place pour que de tels renseignements puissent peser dans l'attribution ou non du label. «Décerner un tel prix à une entreprise décriée, où le personnel souffre, est une insulte aux travailleurs. L'objectif de cette interpellation est de dénoncer une telle pratique et de savoir s'il s'agit d'une erreur. Selon la réponse du Conseil fédéral, il est possible que cela débouche sur une autre démarche», explique Samuel Bendahan. Il informe que la réponse du gouvernement devrait être connue durant la session de printemps qui se déroulera du 2 au 20 mars, le délai imparti étant de trois mois après le dépôt de l'interpellation. ■



Les employés ont décerné leur propre label, «Harmful Work Space» (espace de travail nocif)...

# Renens décroche un label équitable

La Ville de Renens vient de recevoir la distinction «Fair Trade Town». Une première dans le canton de Vaud

**Sonya Mermoud**

Cette distinction nous rend fiers, bien sûr, mais elle reflète surtout les valeurs que nous défendons dans notre législation: la solidarité et une incitation à consommer en conscience. Municipale en charge du développement durable, Patricia Zurcher Maquignaz s'est réjouie de l'attribution du label «Fair Trade Town»: «Avec ce dernier, Renens prend une option concrète pour des échanges commerciaux plus équitables et une consommation respon-

sable.» Pour l'obtenir, la Ville a dû garantir, dans son administration, l'utilisation de produits labellisés. «Nous avons par exemple remplacé notre machine et ses capsules par un café remplaçant les critères du Fair Trade.» Renens a aussi convaincu des acteurs publics et privés de recourir - consommation ou vente - à des denrées appartenant elles aussi à cette catégorie et de les faire connaître. «Il fallait au minimum trois produits de ce type. Des membres de Fair Trade nous ont accompagnés depuis le début de cette démarche nous épaulant avec du matériel d'infor-

mation et de sensibilisation. Nous avons œuvré près d'une année pour y parvenir. Et nous continuons aujourd'hui à chercher des partenaires supplémentaires intéressés par cette initiative», précise l'élu soulignant encore que la Municipalité entend valoriser non seulement des produits équitables provenant des pays du Sud mais aussi des biens de proximité et de saison.

Rappelons que Fair Trade Town est une campagne internationale visant à promouvoir des relations commerciales justes, fondées sur le long terme, des prix stables et transparents, des

conditions de travail sociales et des méthodes de cultures durables. Elle entend garantir aux producteurs et aux artisans un revenu leur assurant une existence digne. Fair Trade Town a déjà séduit 30 pays et compte plus de 1800 villes et communes ayant obtenu la distinction. Dans le canton de Vaud, Renens est la première commune à la décrocher. ■

# Retour aux sources pour Yves Defferrard

**Le responsable d'Unia Vaud se mettra au service des régions romandes**

Sylviane Herranz

«C'est une opportunité extraordinaire! Je suis enthousiaste. J'ai longtemps réfléchi à mon avenir au sein d'Unia. Je ne me voyais pas terminer complètement ma carrière à ce poste, tout en souhaitant rester à la disposition de l'organisation qui m'est très chère. Lorsque j'étais cosecrétaire régional, j'avais encore le temps d'aller sur le terrain. Par exemple, j'ai pu passer quinze jours auprès des travailleurs de Generali qui luttent contre leur délocalisation. Je suis très attaché au travail dans les entreprises, sur le terrain et aux négociations», explique Yves Defferrard qui a annoncé la semaine passée qu'il ne briguerait pas un nouveau mandat de secrétaire régional d'Unia Vaud. Une élection devant être ratifiée par le Congrès national du syndicat qui se tiendra du 12 au 14 novembre à Bienn. «En 2021, j'aurai 55 ans. Je souhaite, dans la mesure du possible, partir à la retraite à 60 ans, âge pour lequel je me suis battu. Je ne voulais pas rempiler pour plusieurs années, et la fonction que j'occuperai dès le 1<sup>er</sup> janvier 2021 me permettra de renouer avec ce que j'aime faire le plus: être au quotidien proche des gens et trouver des solutions.» Un poste taillé sur mesure. Unia salue en effet ses «qualités de conduite et de négociations avec les autorités cantonales et face aux entreprises, lors de mobilisations de salariés contre des fermetures de sites industriels ou contre des plans sociaux inacceptables.» Yves Defferrard peut se targuer d'avoir, avec les travailleurs concernés, empêché la fermeture de Novartis à Nyon. Il a mené d'autres luttes, notamment chez Tesa, Bobst, Generali ou encore Bombardier.



Yves Defferrard, syndicaliste de longue date, se réjouit de poursuivre l'aventure en occupant, dès l'an prochain, un poste qui lui permettra d'aller davantage sur le terrain.

## GRAND FRÈRE

Dans sa nouvelle fonction, rattachée à la direction nationale, Yves Defferrard offrira ses services et son expérience aux régions romandes d'Unia. Un travail qui répondra à des besoins exprimés par ces dernières. Il œuvrera principalement au niveau de l'industrie et du tertiaire en cas de litiges collectifs, sans exclure les autres secteurs. «Je pourrai transmettre mon savoir, faire du coaching, être un grand frère pour les secrétaires syndicaux locaux, sans esprit hiérarchique. Je les accompagnerai aussi pour la construction, la création de réseaux à l'intérieur des entreprises, l'identification des conflits et pour qu'ils acquièrent le réflexe d'être immédiatement auprès des travailleurs en cas de litige. Je donnerai également des cours de négociation chez Moven-DO», développe le secrétaire régional, qui souligne ne pas avoir été poussé à cette réorientation. Sa succession a été ouverte. La nomination d'un nouveau secrétaire régional devrait avoir lieu d'ici à l'été.

Yves Defferrard comptera au total cinq ans à la tête d'Unia Vaud. Monteur électrique en bâtiment, il se syndique à la FOMH lors de son apprentissage. Son papa, cheminot et syndicaliste militan-

tant du SEV, avait ouvert la voie d'un tel engagement. Après quelques voyages, Yves Defferrard travaille comme technicien en alarmes et sécurité, notamment chez Cerberus, où il prend déjà la défense du personnel. Puis, il devient secrétaire syndical de la région Vaud-Fribourg de la FTMH, qu'il dirigera durant quatre ans. Depuis la fusion de la FTMH et du SIB créant Unia fin 2004, il siège à la direction de la région Vaud, comme responsable de la section de La Côte et du secteur industrie. C'est en 2015, au départ de Jean Kunz, qu'il devient cosecrétaire régional. Parti au Maroc durant les Fêtes pour réfléchir à son avenir, Yves Defferrard raconte comment la sagesse d'un Berbère a résonné tout particulièrement chez lui: «Nous étions dans l'Atlas, il m'a dit: "Tu vois cette montagne? Le plus facile c'est de monter au sommet. Le plus difficile, c'est de descendre sans se casser une jambe".» Et le responsable régional de se réjouir de son nouveau poste: «C'est une belle perspective d'avenir, ce projet de former une nouvelle génération de secrétaires syndicaux.» ■

## AGENDA UNIA

### FRIBOURG & VAUD

#### DÉCLARATION D'IMPÔT

Forte d'une expérience fiscale de plus de 20 ans, notre équipe vous propose, cette année encore, notre service fiscal pour le remplissage de votre feuille d'impôt.

La formule est simple:

- Vous nous contactez directement au numéro indiqué ci-dessous.
- Nous vous donnons un rendez-vous pour l'endroit de votre choix.
- NOUVEAU: Nous remplissons aussi par correspondance.

#### FRIBOURG

Café du Lavapesso, Rte de la Chenevière 3, Granges-Paccot: **Les vendredis 14, 21 et 28 février et les 6 et 13 mars**

Secrétariat Unia, route des Arsenaux 15, Fribourg: **Les samedis matin 15, 22 et 29 février et les 7 et 14 mars. Les samedis après-midi 22 et 29 février et 14 mars.**

#### VUADENS - NOUVEAU

Café de la Gare, Vuadens: **Les mardis 11, 18 et 25 février et 3, 10 et 17 mars.**

#### LAUSANNE

CPO, chemin du Beau-Rivage 2, Lausanne.

Prix:

Feuille simple / locataire / maximum 5 titres: Non membre: 80 fr. Membre: 50 fr.\*\*

Feuille propriétaire / locataire dès 6 titres: Non membre: 100 fr. Membre: 70 fr.\*\*

\*\*sur présentation de la carte de membre Prendre rendez-vous au 077 494 70 51

Lundi, mercredi et jeudi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h30.

### GENÈVE

#### PERMANENCE POUR PERSONNES SANS STATUT LÉGAL

Horaires: mardi et jeudi de 16h à 19h.

La permanence a lieu au syndicat.

### NEUCHÂTEL

#### DÉCLARATION D'IMPÔT

Comme chaque année, nous sommes prêts à vous aider à remplir votre déclaration d'impôt. Merci de vous référer à ce qui suit:

#### LE LOCLE

Vous pouvez sans autre passer au secrétariat le **jeudi 20 février de 13h30 à 18h30, le jeudi 27 février de 13h30 à 18h30 et le vendredi 13 mars de 13h30 à 18h30.**

#### VAL-DE-TRavers

Vous êtes prié de passer au secrétariat de Fleurier le **vendredi matin de 9h30 à 12h** auprès de Mme Brigitte Vermot muni de votre déclaration ainsi que de tous les documents adéquats. Votre dossier sera traité à Neuchâtel.

#### LA CHAUX-DE-FONDS

Prendre rendez-vous à l'Union Ouvrière par téléphone, au 032 913 45 48.

#### NEUCHÂTEL

Vous pouvez passer auprès de notre secrétariat. Un spécialiste des impôts sera présent, chaque mardi, dès le 4 février et ceci jusqu'au 31 mars de 9h à 12h et de 13h30 à 18h.

Merci de respecter cet horaire.

Ce service est rendu **uniquement** aux membres d'Unia en ordre avec leurs cotisations et nous ne remplirons pas les déclarations d'autres membres de la famille non-affiliés.

**Attention:** Afin de couvrir une partie des frais en personnel externe qui doit être engagé pour cette campagne d'établissement de déclarations d'impôt nous nous permettrons de vous demander une petite contribution financière:

- Actifs: 30 fr.
- Retraités, AI, étudiants/apprentis: 10 fr.
- Prestations complémentaires, membre à l'action sociale: gratuité.

Cependant, en cas de déclaration complexe, nous nous réservons le droit de facturer un supplément.

La liste des documents nécessaires est disponible auprès du secrétariat.

### VALAIS

#### FORMATION

##### Bilan de compétences

Besoin de faire le point et de définir vos objectifs? Le bilan de compétences peut vous aider. Il permet d'évaluer les expériences acquises dans tous les domaines de la vie, tant au niveau professionnel, familial, de formation ou encore d'engagement bénévole. Une séance d'information vous est proposée à Sion pour vous présenter cette possibilité. En cas d'intérêt, il est indispensable d'y participer. La séance aura lieu:

**jeudi 20 février à 19h, au secrétariat Unia, rue de la Dent-Blanche 9 à Sion.**

Informations et inscription: Nilüfer Demir, 076 321 06 10, niluefer.demir@unia.ch; Francine Zufferey, 079 540 60 18, francine.zufferey@unia.ch

### VAUD

#### NORD VAUDOIS

##### DÉCLARATION D'IMPÔT

Unia Nord vaudois vous aide à remplir votre déclaration d'impôt (citoyens suisses et permis C). Rendez-vous au secrétariat, av. Haldimand 23, à Yverdon-les-Bains aux dates suivantes: **le samedi 7 mars de 9h à 11h et le samedi 14 mars de 9h à 11h.**

Le prix est fixé à 50 fr. pour chacun.

La liste des documents nécessaires est disponible auprès du secrétariat.

**WWW.EVENEMENT.CH**

## BRÈVES

### LA CHAUX-DE-FONDS DÉBAT SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Le 18 février prochain, le Groupe migration d'Unia Neuchâtel organise à La Chaux-de-Fonds une discussion sur les conditions de travail et, en particulier, sur le temps de travail. Invité, Nicola Cianferoni, sociologue du travail aux Universités de Neuchâtel et de Genève, viendra présenter son enquête sur la grande distribution, dont les résultats ont été publiés l'année dernière dans l'ouvrage *Travailler dans la grande distribution. La journée de travail va-t-elle redevenir une question sociale?* (Ed. Seismo). *L'Événement syndical* avait rendu compte de cette étude, qui met en évidence une réorganisation et une intensification du travail, des exigences de flexibilité et de disponibilité accrues ou encore la déqualification face à l'automatisation. Cette présentation fera place à un débat sur ces phénomènes à l'œuvre, qui ne concernent évidemment pas que la grande distribution, et sur les réponses et les actions syndicales à développer. Alors que le camp bourgeois veut déréguler le temps de travail, sa réduction pourrait-elle, au contraire, redevenir une revendication politique et syndicale forte dans les années à venir? ■ JB

Mardi 18 février à 18h30 dans les locaux Unia de La Chaux-de-Fonds (Léopold-Robert 67), entrée libre et ouverte à tous

### DAVOS 1400 MILLIARDS DE DOLLARS!

A Davos, le 22 janvier, des militants de Greenpeace déguisés en banquiers ont appelé le secteur financier à cesser ses investissements phénoménaux dans les énergies fossiles: 1400 milliards de dollars depuis la signature de l'Accord de Paris en 2015. L'ONG cloue au pilori les banques, les assurances et les fonds de pension présents au World Economic Forum (forum économique mondial) sur son site *World Economic Failure* (l'échec économique mondial). Elle dénonce aussi dans un communiqué les investissements dans les secteurs responsables du réchauffement climatique de la part de Credit Suisse et d'UBS, ainsi que de la Banque nationale suisse. «Les chiffres montrent que les mesures d'autorégulation du secteur financier ne suffisent pas pour faire face à la crise climatique, qui se transformera tôt ou tard en crise économique, souligne Asti Roesle, experte sur la question pour Greenpeace Suisse. Il est urgent d'adopter des mesures politiques nationales et internationales qui permettront au secteur financier de dépasser la rentabilité à court terme et d'orienter les investissements vers une économie à bas carbone. En Suisse, il appartient aux parlementaires, au ministre des Finances, Ueli Maurer, et aux autorités de surveillance d'agir rapidement et de se montrer progressistes.» ■ AA



nationales qui permettront au secteur financier de dépasser la rentabilité à court terme et d'orienter les investissements vers une économie à bas carbone. En Suisse, il appartient aux parlementaires, au ministre des Finances, Ueli Maurer, et aux autorités de surveillance d'agir rapidement et de se montrer progressistes.» ■ AA

Le rapport de Greenpeace (en anglais): [worldeconomicfailure.com](http://worldeconomicfailure.com)

### DIALOGUE L'EUROPE SOCIALE À DORIGNY

L'Europe sociale sera au cœur du prochain «Dialogue européen» de la Fondation Jean Monnet à Dorigny qui aura lieu le mardi 4 février sur le campus lausannois. Cette année, Per Hilmersson, secrétaire général adjoint de la Confédération européenne des syndicats (CES) sera présent pour parler, entre autres, des visions syndicales et de l'agenda de la CES pour une Europe sociale. La rencontre est ouverte non seulement aux étudiants de l'Université de Lausanne mais également à toute personne intéressée. Elle permettra aussi d'aborder des thématiques touchant directement la Suisse, notamment les questions de la libre circulation, de l'accord-cadre institutionnel ou encore de la défense des mesures d'accompagnement.

Après une présentation de Per Hilmersson, la discussion se tiendra avec le public. La modération du dialogue sera effectuée par Pat Cox, président de la Fondation Jean Monnet et ancien président du Parlement européen.

La Fondation Jean Monnet pour l'Europe a été créée en 1978 par celui qui a été le concepteur de la première Communauté européenne. Elle est indépendante, à vocation scientifique, non partisane et non militante, indique-t-elle sur son site internet. Installée à la Ferme de Dorigny, elle offre aux chercheurs des ressources documentaires et organise régulièrement des conférences, des débats ou des colloques. ■ SH

Dialogue Europe sociale, mardi 4 février de 16h45 à 18h45, Université de Lausanne, campus de Dorigny, Internef, salle 263. Un verre de bienvenue sera servi dès 16h15. Traduction simultanée français-anglais.

### AGRICULTURE VINGT ANS APRÈS EL EJIDO, OÙ EN EST-ON?

«Résistance au plat du jour!» Le titre des prochaines Assises pour une agriculture solidaire donne le ton. Organisées notamment par la Plateforme pour une agriculture socialement durable, le Forum Civique Européen, Longo Maï, le Solifonds et Uniterre, elles auront lieu vendredi 7 et samedi 8 février prochain, au PROGR à Berne. Un film sur la thématique sera projeté le jeudi soir au cinéma de la Reitschule.

Ces Assises se tiendront juste vingt ans après le pogrom survenu à El Ejido, dans le sud de l'Espagne, contre des travailleurs agricoles marocains. Depuis, l'exploitation de la main-d'œuvre étrangère s'est poursuivie, l'industrialisation de l'agriculture continue et les conditions de vie dégradantes sont devenues la norme. En Suisse, la situation ne s'est guère améliorée non plus. Ces rencontres seront l'occasion de revenir sur ces événements et d'aborder d'autres thèmes en lien avec l'agriculture solidaire.

Au programme, le vendredi soir un souper est prévu avec des produits issus de cette agriculture. Il sera suivi d'interventions de travailleurs agricoles et de syndicalistes du sud de l'Espagne et de l'Italie méridionale, de Suisse et d'Autriche. Le samedi matin, après un rappel des événements d'El Ejido et de la présentation des questions actuelles, des ateliers seront organisés sur différents thèmes: la place des travailleurs migrants et leurs droits, les approches féministes face à la précarité des paysannes en Suisse, les problématiques de l'agriculture solidaire, les formes alternatives de production et de distribution, les brigades internationales contre «l'esclavage moderne». L'après-midi, une large discussion aura lieu sur la question: «Quels chemins vers un tournant socio-écologique?» ■ L'ES

Inscriptions souhaitées pour le 31 janvier. Participation solidaire souhaitée: 20 francs. Plus d'informations sur: [resistance-au-plat-du-jour.ch](http://resistance-au-plat-du-jour.ch)

# LE SALAIRE MINIMUM JURASSIEN ENTRE EN FORCE

Dix ans après son dépôt, l'initiative «Un Jura aux salaires décents» se concrétise enfin

**Textes Jérôme Béguin**

**L**e salaire minimum jurassien entre en force ce samedi 1<sup>er</sup> février. Les employeurs ont désormais l'obligation de payer l'heure de travail 20 francs au moins. Il aura fallu dix ans pour que se concrétise l'initiative «Un Jura aux salaires décents», lancée par la Jeunesse socialiste et progressiste et plébiscitée par le peuple en mars 2013. Pour mémoire, la votation fut suivie de quatre années de débats, de tergiversations et de manœuvres dilatoires des autorités avant que le Parlement ne finisse en novembre 2017 par voter une loi d'application, qui accorde encore un délai de deux ans aux patrons pour s'y conformer.

«Le montant de 20 francs a été posé comme un cadre, les employeurs ont eu le temps de corriger et les travailleurs savent en postulant à quel salaire minimum ils peuvent prétendre», note la secrétaire régionale d'Unia Transjurane. «Vingt francs, cela correspond, pour un emploi à plein temps, au seuil minimum permettant à une personne seule de vivre de son activité professionnelle sans devoir recourir à l'aide sociale. En-dessous de cela, on ne peut pas parler de travail décent, ce n'est donc pas un cadeau et cela ne va pas mettre l'économie en péril», souligne Rébecca Lena.

#### PAS FACILE DE DÉNONCER SON PATRON

Selon le communiqué de la Chancellerie jurassienne, «l'impact concret de la loi ne devrait pas être significatif» dans la mesure où «la grande majorité des salaires est supérieure au salaire minimum cantonal». Le nombre de travailleurs concernés par le nouveau dispositif n'est pas connu. Publié l'année dernière par le gouvernement, le *Rapport social* a montré qu'un Jurassien sur dix vivait une situation de pau-

vreté. «Dans la région, des salaires en-dessous, il y en a, c'est un fait, ça concerne tout de même un certain nombre de personnes. Mais nous n'avons reçu jusqu'à présent que quelques demandes d'informations et je ne pense pas que nous croulions sous les sollicitations», indique Rébecca Lena, qui pointe l'absence dans la nouvelle loi de contrôles sur l'application du salaire minimum. «La responsabilité repose entièrement sur l'employé, qui doit entreprendre des démarches. Et l'on sait qu'il est compliqué de dénoncer son employeur lorsqu'on veut conserver son emploi. Malheureusement, c'est souvent après un licenciement que l'on se rend compte qu'il existait un problème», regrette la responsable syndicale. «Les travailleurs qui s'adressent à nous évitent cependant de seconfronter à leur patron. Nous avons l'expérience d'agir sans mettre en danger la place de travail, même si c'est parfois compliqué. Nous sommes à la disposition de nos adhérents pour les informer, les aider et entreprendre au besoin des corrections. Nous donnons actuellement des formations à l'interne afin de pouvoir calculer les salaires minimums au plus juste. Les personnes qui ne sont pas membres peuvent, elles, passer à l'une ou à l'autre de nos permanences pour se renseigner et il ne leur est pas interdit d'adhérer à notre syndicat.»

«L'entrée en force du salaire minimum est un premier pas, un énorme pas, conclut la responsable syndicale. Il faut maintenant le laisser vivre et si, à l'avenir, nous constatons des difficultés dans son application, nous demanderons que soient mises en œuvre des mesures et une politique proactive du canton.» ■



En mars 2013, Unia a fait campagne contre les revenus de misère. Il aura fallu dix ans pour que se concrétise l'initiative «Un Jura aux salaires décents».

## APRÈS LE JURA, LE TESSIN

Le Jura est le deuxième canton à se doter d'un salaire minimum. Neuchâtel a joué le rôle de pionnier en 2017 en fixant là aussi une rémunération horaire minimale de 20 francs indexée sur le renchérissement. 2700 personnes ont bénéficié du dispositif. Après le Jura, le Tessin sera le troisième canton à introduire le dispositif. A la suite de l'adoption en votation d'une initiative des Verts en 2015, le Grand Conseil tessinois a voté en décembre dernier une loi d'application. Un salaire horaire minimum de 19 à 19,50 francs selon la branche économique sera appliquée à partir de 2021 et augmenté graduellement sur une période de trois ans pour atteindre une fourchette comprise entre 19,75 et 20,25 francs.

#### GENÈVE ET BÂLE SUIVENT

Genève sera peut-être le quatrième canton sur cette liste. Le peuple est en effet appelé à se prononcer le 17 mai prochain sur l'initiative syndicale «23 francs, c'est un minimum!». Une initiative similaire a été déposée à Bâle-Ville par un comité composé de la gauche et des syndicats. En décembre, le Conseil d'Etat s'est prononcé en faveur du texte pour autant que le montant ne dépasse pas 21 francs. Le gouvernement du canton se réfère à un arrêt du Tribunal fédéral de 2017 selon lequel le salaire minimum cantonal doit se limiter à couvrir les besoins vitaux pour rester compatible avec le principe de liberté économique garanti par le droit fédéral. ■

# Un jugement «porteur d'espoir»

La Cour d'appel civile du Tribunal cantonal vaudois reconnaît la responsabilité de Nestlé dans le cas du harcèlement subi par Yasmine Motarjemi. Un tournant dans la vie de cette dernière

**Manon Todesco**

**D**ans notre précédente édition, Yasmine Motarjemi, ancienne employée de Nestlé, nous accordait une interview sur son long combat contre Nestlé pour obtenir justice. Pour rappel, cette dernière avait porté plainte pour harcèlement moral et psychologique en 2011. En 2018, le mobbing avait été retenu mais la multinationale n'avait pas été reconnue comme responsable. La plaignante avait alors déposé un recours. Aujourd'hui, et après neuf ans de procédures, il se pourrait bien que le cauchemar soit terminé. Dans un arrêt rendu le 7 janvier dernier, la Cour d'appel civile du Tribunal cantonal vaudois épingle Nestlé, qu'elle juge responsable de harcèlement «sournois» envers l'ancienne directrice de la sécurité des aliments. Elle reconnaît que la direction de Nestlé n'a pas pris les mesures adéquates pour protéger Yasmine Motarjemi ou faire cesser le harcèlement en dépit de la gravité de la situation qui a duré quatre ans. Elle a donc failli à son devoir de sollicitude et son obligation de diligence. La Cour d'appel a, par ailleurs, qualifié l'audit mené par le groupe dans le cadre de l'affaire de «simulacre d'enquête».

#### LOI VIOLÉE PAR NESTLÉ

Pour son avocat, M<sup>e</sup> Bernard Katz, cela constitue une violation de l'article 328 du Code des obligations, «lequel instaure la protection de la personnalité du travailleur et le respect auquel il a droit ainsi que les égards voulus pour sa santé». La justice admet par ailleurs une «souffrance morale grave» pour la plaignante, qui a été détruite professionnellement et socialement, «la stoppant dans une brillante carrière».

«Il est capital que mon parcours et mon expérience soient analysés et que l'on tire des leçons de cette affaire afin que cela n'arrive plus, ou que la situation soit rapidement corrigée.» La question qui reste en suspens maintenant est la suivante: Nestlé va-t-il faire recours contre cette décision? La multinationale a 30 jours pour se prononcer... ■



«Je suis très heureuse, c'est un tournant dans ma vie et mon long combat de presque quinze ans», déclare Yasmine Motarjemi.

#### BRÈVE

#### PRIVATISATION

#### EAU: NESTLÉ N'OUFFRE PAS UN SERVICE PUBLIC

Robinet limité pour Nestlé. Selon l'agence de presse internationale Pressenza, qui se réfère notamment à des articles du journal *The Guardian*, le Tribunal professionnel de l'Etat du Michigan s'est prononcé, fin décembre, contre une nouvelle privatisation de l'eau du géant agroalimentaire. Ce dernier souhaitait construire une nouvelle station de pompage dans la commune d'Osceola afin de pouvoir augmenter ses prélèvements pour passer de 950 à 1500 litres par minute. Face à l'opposition des habitants, dénonçant aussi des changements sur l'environnement, la multinationale avait attaqué la commune en 2017, arguant qu'il s'agissait d'un service public essentiel. Elle avait alors obtenu gain de cause. Le nouvel arrêté du tribunal nord-américain a annulé le jugement, mettant un frein aux velléités d'extension de Nestlé. Ce dernier se fonde sur le fait que la mise en bouteille commerciale d'eau n'est pas une prestation publique et n'appartient pas à la desserte en eau de la communauté. Ce verdict prend en compte la situation de la région où l'eau du robinet est potable, sa vente en bouteille ne se révélant dès lors en aucun cas indispensable. Pour les citoyens engagés dans la lutte et leurs défenseurs, cette issue constitue un pas important dans le combat contre la privatisation de l'eau et une victoire susceptible de créer un précédent. Jim Olson, un avocat qui avait déjà plaidé contre Nestlé par le passé sans toutefois être impliqué dans cette affaire a souligné, rapporte l'agence, que les sources sont la propriété de l'Etat et des collectivités alors que la vente d'eau est une activité privée poursuivant un objectif commercial. Dans ce contexte, affirmer qu'il s'agit d'une entreprise publique se révèle ridicule. Les médias régionaux ont annoncé que Nestlé envisageait de poursuivre le combat via de nouvelles procédures légales. ■ SM



Sonya Mermoud  
Photos Thierry Porchet

**A** 25 ans, Melody Droz a déjà l'étoffe d'une cheffe d'entreprise. D'une nature calme, posée, la jeune femme, adepte de la méditation, gère un atelier de couture à Nyon. Epaulée par deux employées travaillant à 80% et à 40%, la responsable mène de front gestion du personnel, administration, fournitures et stock, création, réalisation et réparation. Dans son espace nyonnais baptisé Proximité, rouleaux de tissu et bobines de fils colorés, machines à coudre, surfileuse, ciseaux, miroirs, présélecteurs de vêtements... habillent l'espace, ordonné et lumineux. Au bout de la pièce, l'incontournable cabine d'essayage. En bruit de fond, le cliquetis de l'aiguille qui court sur le tissu et de la musique, discrète. Penchée sur une large table, à côté d'un tableau d'affichage où figurent les travaux prioritaires à effectuer, Melody Droz, toute de gris vêtue, œuvre aux finitions d'un pantalon pour homme. Elle attire l'attention sur ces détails qui, dans le sur-mesure, font la différence: une petite boucle à la boutonnière pour garantir l'ajustement parfait d'une ceinture, des talonnettes remplaçables qui évitent que les bas du vêtement s'usent trop vite en frottant contre la chaussure. La jeune femme souligne aussi les possibilités qu'offre la confection maison dans la correction d'anomalies. Niveau d'épaules différent, dos bossu, trop cambré... La styliste et couturière saura au besoin masquer ces défauts.

#### MODE DÉMODABLE...

De fil en aiguille, Melody Droz évoque les différentes facettes de son métier et les aspects qu'elle entend privilégier. Elegance, qualité et durabilité qui vont de pair, figurent au cœur de sa démarche. La Vaudoise insiste encore sur son souci de garantir de bonnes conditions de travail en opposition avec l'exploitation d'ouvriers textiles trimant dans les usines asiatiques. Et précise sa vision, développée avec sa propre marque portant le nom de Melody Marie (son deuxième prénom). «Je cherche à valoriser les lignes, les courbes féminines. Je privilégie les matières naturelles. Préfère les habits classiques et plutôt d'une certaine simplicité. La mode se démode.» L'aspect confortable doit aussi être au rendez-vous, note la styliste, présentant au passage une longue robe bordeaux descendant jusqu'aux pieds, fluide, qu'elle s'est confectionnée. Critique par rapport au prêt-à-porter souvent «mal fait», la professionnelle à l'œil aiguisé est toutefois consciente de s'adresser, en raison des prix des articles, à une certaine élite. «Mais tout dépend des modèles et si le tissu est amené ou non par l'intéressé», nuance la styliste qui affirme ne pas souffrir de la concurrence des enseignes bon marché ni de la vente sur internet. «La qualité, évidemment, n'est pas la même», souligne la Vaudoise qui peut s'appuyer sur une clientèle locale - et un bouche-à-oreille efficace - formée essentiellement de femmes aux requêtes variées.

#### FILS À RETORDRE BIENVENUS

«Il y a celles qui, attachées à un habit, nous demandent de le reproduire», explique Melody Droz montrant sur un mannequin une combinaison qu'elle va devoir refaire à l'identique avec une nappe et un drap noir apportés par la commanditaire. Et la jeune femme de souligner une conscience écologique croissante. «D'autres souhaitent une tenue particulière pour un événement spécial: mariage, remise d'un brevet, anniversaire, fêtes... Mais la majorité de nos clientes optent pour des vêtements du quotidien. Certaines viennent avec une idée claire en tête. Le reste compte sur nos propositions et nos conseils.» Pour répondre au mieux aux attentes des acheteuses, la responsable dispose aussi de prototypes: sus-

# LA DURABILITÉ COMME FIL D'ARIANE

Styliste et couturière, Melody Droz gère un atelier à Nyon depuis trois ans. Elegance, qualité et éthique au cœur de sa démarche. Reportage



«Ce travail exige patience, précision et toucher. Il faut savoir percevoir les coutures avec les mains.»



A l'âge de 7 ans déjà, Melody Droz dessinait des vêtements pour ses copines. «Un habit c'est personnel, précieux et confortable. J'aime particulièrement les plissés, des Grecs à l'Antiquité, et le style des années 1920», précise la styliste, présentant une robe qu'elle s'est confectionnée.

pendus à des cintres, des jupes, chemises, robes, vestes... de formes et de styles différents, permettent une première orientation. Melody Droz dévoile également un carnet rempli de ses croquis accompagnés d'échantillons de tissus susceptibles d'aider les indécises. Matière, couleur, morphologie de la personne, forme ample, cintrée... contribueront au choix du modèle. Ceux qui donnent du fil à retordre à Melody Droz ne la rebutent pas. Au contraire. «J'aime créer des vêtements pour des personnes ayant des physiques particuliers. Un défilé plus grand que pour celles avec des tailles 38», sourit l'artisane qui, titillée par la difficulté, apprécie par-dessus tout le moment d'emboîter ses ciseaux. «Une étape délicate qui nécessite un geste sûr.» Mais d'abord, il faudra évidemment prendre les mesures, réaliser un patron, un prototype et procéder aux essayages, qu'il s'agisse d'une création à part entière ou d'une exécution.

#### ÉPINGLES COMPRIS

L'atelier est aussi consacré aux réparations, aux retouches et à la confection de rideaux, coussins et accessoires divers comme des cravates. Sara Gomez repasse, dans un nuage de vapeur, un veston qu'elle a raccourci. L'employée de 26 ans apprécie son travail pour le contact qu'il lui offre avec les clients, l'ambiance d'une petite entreprise et l'autonomie dont elle jouit. Tout en notant qu'au départ, elle a trouvé «étrange et intimidant» de travailler pour une patronne plus jeune qu'elle. Couturière œuvrant auparavant dans la vente, elle précise toucher un salaire identique à celui perçu par le passé. «Mais j'ai gagné au change. Ici, c'est plus sympathique et je bénéficie de flexibilité.» La mode inspire aussi à Sara Gomez un commentaire sévère: «Comme la publicité, elle pousse aux achats inutiles. Ma génération cherche toutefois aujourd'hui davantage à privilégier le durable. De plus en plus de personnes viennent à la boutique pour faire réparer des vêtements ou pour du sur-mesure», affirme la collaboratrice qui se charge pour sa part essentiellement des retouches. «Je suis plus manuelle qu'imaginative. Je suis à l'aise avec les aspects techniques. Et je comprends les épingle de Melody», sourit Sara Gomez estimant qu'une tenue reflète assurément l'état d'esprit, l'humeur de celui qui le porte.

#### EXCENTRICITÉS...

«Habillée de noir ou de gris, la personne veut plutôt passer inaperçue. En couleurs, elle s'ouvre au monde.» Si l'employée est essentiellement amenée à exécuter des travaux courants, elle apprécie les requêtes plus excentriques. «Il y avait par exemple le projet de coudre une housse pour une vache grande nature. On m'a aussi demandé de réparer le bras d'une poupée.» De son côté, Melody Droz cite, parmi les commandes sortant de l'ordinaire, une dizaine de bombardiers. Ces vestes chaudes en laine bouillie ont été sollicitées par une association locale qui les remettra à des personnes démunies. «On nous a demandé de faire uniquement des tailles XL, pour que leurs détenteurs puissent accumuler les couches dessous.» Melody Droz cite aussi, au rang des créations originales, outre les robes de mariée qui requièrent au moins un mois de travail, la fabrication d'un... gilet de chasse. Rembourrage pour épauler le fusil, manches amovibles, cartouchière à l'intérieur des poches, boutonnières brodées main, etc. La responsable montre avec une certaine fierté le modèle quasi terminé. Mais quelle que soit la confection, la styliste et couturière confie s'en détacher avec peine: «Je mets beaucoup de temps, d'amour dans mes réalisations. Il est difficile de m'en séparer. Mais quand je vois le vêtement porté, le but est atteint. Je ressens beaucoup de joie.» ■